

Image not found or type unknown



Expulsion locative et loi beteille.

Par **crescendo**, le **23/06/2013** à **21:37**

bonjour, rnje dois quitter mon logement sur décision de mon propriétaireavec assignation pour retard de loyers au 01octobre 2013.rnJe reçois ce jour un courrier me demandant de bien vouloir attester du non abandon de mon logement(que j habite bel et bien).rnQuel est le but de cette démarche pour mon propriétaire?Suis effectivement tenu de présenter cee documentrnQu est ce que je risque , sinon, puisque de toutes façons je vais quitter les lieux à la date qui m est imposéernMerci de votre réponse, rncordialement